



**Commission Régionale
de Prévention Médiation Education
SAISON 2021/2022**

PROCÈS-VERBAL N°06

Réunion du : Lundi 07 mars 2022 en visio-conférence

Présents : MM. Philippe COUCHOUX (Animateur), Yves LE BIVIC, Boubakar HAMDANI, Jean-Louis GROISELLE, Michel VAN BRUSSEL et Claude MACINA (partiellement).

Assiste : M. Michael MAURY.

Excusés : MM. Thierry DEFAIT, Nicolas FORTIER, Christophe LAQUERRIERE.

4 réunions d'organisation de match sensible étaient à l'ordre du jour de la réunion.

Match du championnat U18 (R2/A) du 13/03/2022

Présence des Directeurs Techniques des 2 clubs et du délégué officiel.

Match du championnat Futsal (R3/A) du 14/03/2022

Présence des dirigeants des 2 clubs et du délégué officiel.

Match du championnat U14 (R1/A) du 12/03/2022

Présence des Directeurs techniques des 2 clubs et du délégué officiel.

Match du C.D.M. (R1) du 20/03/2022

Présence des Présidents des 2 clubs et du délégué officiel.

Les préconisations formulées au cours de ces réunions seront transmises aux clubs.

La Commission remercie l'ensemble des représentants de clubs et les délégués officiels pour leur présence à ces réunions.

Elle se satisfait de la présence de 100 % des représentants de clubs invités.

Le format en visioconférence de ces réunions sera conservé car il permet d'améliorer les taux de présence et donne plus flexibilité.

La Commission étudie les matches sensibles du mois d'avril prochain. Les clubs seront conviés à une réunion d'organisation le lundi 28 mars 2022.